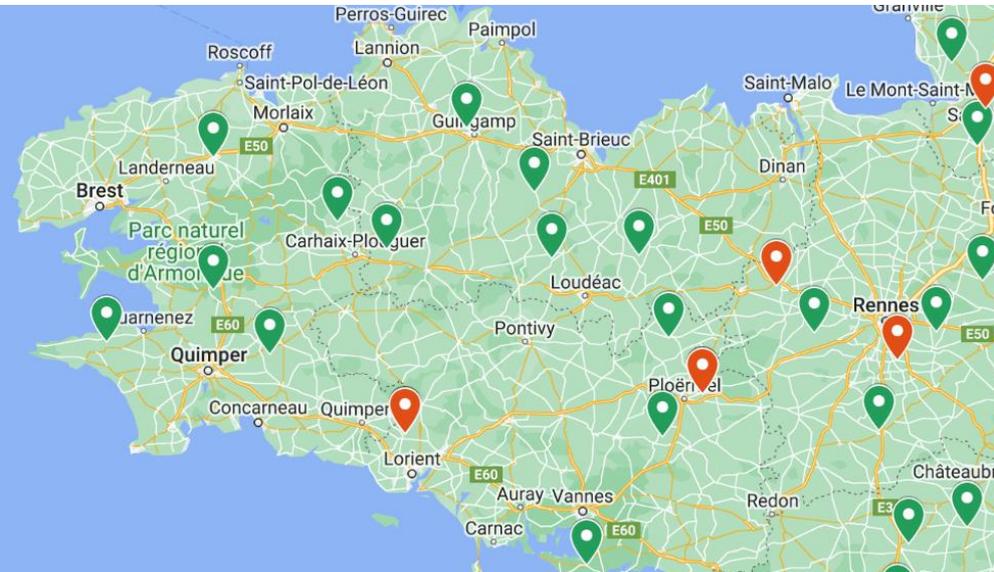


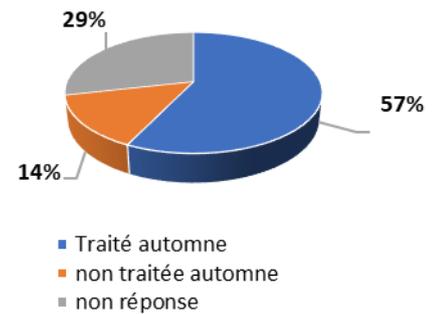
ObsHerb #1 – Région Bretagne

20 Février 2023

LOCALISATION DES PARCELLES SUIVIES DANS LE RESEAU BRETAGNE



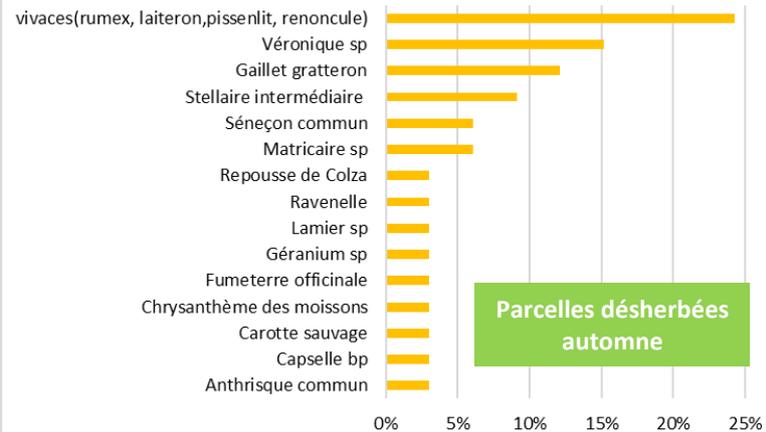
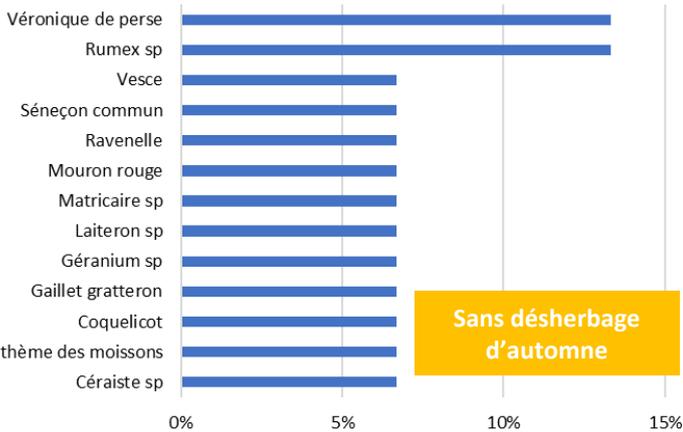
Répartition des parcelles selon les époques de traitement



28 parcelles sur les départements bretons et Nord 44

QUELLE FLORE DICOTS PRÉSENTE DANS LES PARCELLES DU RÉSEAU ?

Pourcentage de dicots retrouvées dans les parcelles



A RETENIR



N. Scipion
RTM Ouest

Un peu plus de **50%** des parcelles du Réseau ont été **désherbées à l'automne**. Parmi ces parcelles, 45% présentent des dicots avec en majorité des **vivaces** (*rumex, laiterons et pissenlits*) ainsi que des véroniques et du **gaillet**. Sur les parcelles n'ayant pas reçu de désherbage à l'automne, nous retrouvons une diversité importante de dicots avec **la véronique de perse** qui ressort en tête suivi du rumex.

ObsHerb #1 – Région Bretagne

20 Février 2023

CONDITIONS D'APPLICATION DES HERBICIDES (SOURCE ARVALIS)

	Au moment du traitement			Jours avant et après le trait. (entre J-2 et J+3)				Après le trait.	
				T° moy.	T° mini < -2°C	Amplitude thermique > 15°C (+ T min < 0°C)	Déficit hydrique	Pluie	
Herbicides racinaires	v < 19 km/h	> 0°C < 25°C	> 60%	Stade des adventices <3fe. pl. dév.	> 0°C	Sélectivité	Sélectivité	Efficacité	Efficacité Sel ⁽¹⁾
Herbicides foliaires de contact				> 5°C < 25°C	> 5°C	Sélectivité	Sélectivité	Efficacité	Si > 1 à 6 heures ⁽²⁾
Hormones				> 10 à 12 < 25°C	> 10°C	Eff/Sel	Sélectivité	Efficacité	Si > 1 à 6 heures ⁽²⁾
Autres herb. foliaires systémiques				> 5 à 7 < 25°C	> 5°C	Eff/Sel	Sélectivité	Efficacité	Si > 1 à 6 heures ⁽²⁾

Sél : Sélectivité
Eff : Efficacité

¹Risque de mauvaise sélectivité en sols filtrants et fortes précipitations

²Délai à la pluie variable selon les produits et leur formation

 Pas d'effets  Effets moyennement défavorables
 Effets défavorables  Effets favorables

BOTA'CLUB : LE GAILLET GRATTERON

Famille	Rubiacées											
Type	<input checked="" type="radio"/> Annuelle	<input type="radio"/> Bisannuelle	<input type="radio"/> Pluriannuelle	<input type="radio"/> Vivace								
Période de germination	<input checked="" type="radio"/> J	<input type="radio"/> F	<input type="radio"/> M	<input type="radio"/> A	<input type="radio"/> M	<input type="radio"/> J	<input type="radio"/> J	<input type="radio"/> A	<input checked="" type="radio"/> S	<input type="radio"/> O	<input type="radio"/> N	<input type="radio"/> D
Résistance en FR	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non										
Nuisibilité	<input checked="" type="radio"/> Forte	<input type="radio"/> Moyenne	<input type="radio"/> Faible	<input type="radio"/> Inconnue								
Toxicité	<input type="radio"/> Forte	<input type="radio"/> Moyenne	<input checked="" type="radio"/> Nulle	<input type="radio"/> Inconnue								



Evalio® FlashFlore
Outil de reconnaissance des adventices



Evalio® HerbiXpert
La bonne dose, au bon moment, sur la bonne cible



ObsHerb #1 – Région Bretagne

20 Février 2023

LA GAMME DE SULFONYLURÉES FMC SONT LES PARTENAIRES DES ANTIGRAMINÉES DE SORTIE D'HIVER À UTILISER DÈS À PRÉSENT

ON PEUT CITER:

- HARMONY EXTRA SX
- ALLIE MAX SX
- ALLIE DUO SX



Solutions polyvalentes : homologuées sur de nombreuses céréales



Solutions efficaces sur un large spectre de dicotylédones



Solutions souples d'utilisation : Dès 5°C / Hygrométrie >60%
Mélange possible avec herbicides (*nous consulter*)

©FMC Corporation – Février 2023

ATTENTION

Allié® Max SX® : Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 143 g/kg (14,3 % p/p) de tribénuron-méthyle et 143 g/kg (14,3 % p/p) de metsulfuron-méthyle. AMM n° 2090054. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 -Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Allié et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION

Harmony® Extra SX® : Granulés solubles dans l'eau [SG] à base de 333 g/kg (33,3 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 167 g/kg (16,7 % p/p) de tribénuron-méthyle. AMM n° 2100009. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 -Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable.

Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Harmony et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION

Allié® Duo SX® : Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 333 g/kg (33,3 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 67 g/kg (6,7 % p/p) de metsulfuron-méthyle. AMM n°2100014. H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401-Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Allié et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - France. Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.